



RECYCLAGE SSIAP 3

Chef de service de sécurité incendie (SSIAP3)

Objectif de la formation

Répondre à l'obligation de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif au maintien des connaissances et compétences des chefs de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes SSIAP 3, cette formation doit être faite tous les trois ans, afin d'exercer la fonction de SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires.

Durée de la formation

21 heures (3 jours) de présentiel.

Tarif de la formation

310 euros (tarif / personne).

Lieu de la formation

La formation se déroule dans nos locaux, mais avec une possibilité de réaliser la formation en intra-entreprise, pour cela prendre contact avec notre organisme de formation.

Horaires de la formation

De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Nombre de stagiaires

Minimum 4 et maximum 12 stagiaires.

Pré requis à la formation

- Être titulaire du SSIAP 3 ou du dernier recyclage depuis moins de 3 ans ;
- Pouvoir justifier d'au moins 1607 heures d'exercice en qualité de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes SSIAP 3 au cours des 3 dernières années ;
- Être titulaire d'au moins de l'une des attestations de secourisme suivantes en cours de validité de moins de 2 ans : AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours), PSC1 (Premiers Secours Civiques), SST (Sauveteur Secouriste du Travail), PSE 1 ou PSE2 (Premiers Secours en Equipe).

RECYCLAGE SSIAP 3

Chef de service de sécurité incendie (SSIAP3)



Programme de la formation

- Séquence 1 : Réglementation « Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié » ;
- Séquence 2 : Notions de droit civil et pénal et rappel du code du travail ;
- Séquence 3 : Fonction maintenance et rappel des textes sur les moyens de secours ;
- Séquence 4 : Etude de cas « notice technique de sécurité » ;
- Séquence 5 : L'accessibilité des PMR.

Validation

Contrairement à la formation SSIAP 3 Initiale, le recyclage ne comporte pas d'examen final obligatoire. Néanmoins, S2S PACA FORMATION a mis en place un QCM pour contrôler les connaissances des stagiaires et les impliquer bien comme il faut dans cette formation de recyclage SSIAP3.

A la fin de la formation, le candidat aura une attestation de recyclage SSIAP 3 valable pour une durée de 3 ans.

